

Colonie *Les Mèlèzes*

Gestion autonome - camps scolaires

Route de France 15, 1875 Morgins

Les locataires sont tenus de lire
et de respecter les informations et conditions de ce document.

PRIX

- Prix par personne : 25.- chf / nuit
- Taxe de séjours : 3.- chf / adulte (dès 16 ans) / nuit
1,50 chf / enfant (dès 6 ans) / nuit



Le nettoyage est inclus dans le prix de la location, sauf pour la cuisine.

A la fin du séjour, les locataires sont priés d'aider pour le rangement ; « *Un aide-mémoire de rangement* » leur est fourni (page 4). Ils sont également priés de remplir une « *Liste de participants* » (pages 5, 6 et 7) à la fin du séjour et de l'envoyer à la mairie d'Anières.

Si le groupe n'excède pas 25 personnes, les locataires sont priés d'utiliser uniquement le 1^{er} étage. Si, pour certaines raisons, le groupe souhaite utiliser deux étages, un forfait de 500.- chf sera facturé en sus pour le séjour.

RESERVATION

Les locataires sont priés de faire la réservation sur le site internet de la mairie d'Anières :
<https://anieres.ch/services-aux-habitants/location-de-la-colonie-les-melezes-ou-du-chalet-larolle-a-morgins/>

CONTRAT DE LOCATION

Suite à la réservation, les locataires reçoivent un e-mail de confirmation, puis un contrat de location.

PAIEMENT

Avant le camp, les locataires reçoivent une « 1^e facture » (acompte) qu'ils doivent régler pour pouvoir valider la location.

A la fin du séjour, les locataires sont priés d'envoyer la liste des participants à la responsable des locations de la commune d'Anières.

Après le camp, les locataires reçoivent une « 2^e facture » du solde final selon le nombre de participants, les taxes de séjour et d'autres frais éventuels.

Christèle DELÉVAL

Assistante administrative
&
Responsable des locations
rte de la Côte-d'Or 1
1247 Anières

lu-ma-me-je

 + 41 22 751 97 24

locations@anieres.ch

www.anieres.ch



ACCUEIL

La commune d'Anières mandate une entreprise externe pour réaliser les états des lieux (entrée et sortie) et le ménage : *L'Nett*, dont la responsable est Mme Crepy.

Merci de la contacter une semaine avant votre séjour pour convenir de votre heure d'arrivée à Morgins : 079 586 87 85.

ARRIVEE & DEPART

Mme Crepy accueillera les locataires le lundi matin. Elle remettra les clés en main propre en présentant la colonie ; elle communiquera diverses informations et directives.

La colonie est disponible le lundi matin à partir de 10h00 jusqu'au vendredi à 13h00.

Afin que les nettoyages puissent être entamés le dernier jour, les dortoirs et les chambres doivent être libérés dès vendredi 10h00, jour de l'état des lieux de sortie.

SANITAIRES

Dès le 2^e jour de la location, un nettoyage quotidien des sanitaires est réalisé (douches, WC, lavabos, sols). Les lavabos des chambres ne sont pas nettoyés durant la semaine par l'entreprise.

LITERIE / HYGIENE

Concernant la literie, les taies d'oreiller, les draps et les housses de duvet sont fournis. Les sacs de couchage ne sont pas autorisés.

Pour information, une machine à laver le linge est à disposition au sous-sol (merci d'amener du produit de lessive).

Concernant l'hygiène, les locataires sont priés de se munir de : linges de bain et papier de toilettes. Ils sont également priés de se munir de : linges de cuisine, produit vaisselle et éponges.

Des sacs poubelle sont à disposition auprès de *L'Nett* ; ces sacs seront facturés après le séjour.

Merci aux locataires de déposer leurs chaussures au vestiaire et de se déplacer dans la colonie avec des pantoufles propres.

NETTOYAGE

En fin de séjour, le ménage est réalisé par l'entreprise ; elle effectue les nettoyages (sanitaires, chambres, sols, couloirs, réfectoire, vitres, literie, etc.), sauf la cuisine.

Il est demandé aux locataires de réaliser certaines activités, voir « [Aide-mémoire de rangement pour les locataires](#) » (page 4).



Avec ou sans TRAITEUR ?

Avant le séjour, les locataires ont la possibilité de faire appel à un traiteur qui collabore depuis plusieurs années avec la mairie d'Anières :

Maxime Monny, Monny@netplus.ch, ☎ + 41 79 933 18 35.

Un forfait de 150.- chf par personne pour le camp scolaire a été négocié avec le traiteur ; cela comprend tous les repas de la semaine du lundi 12h00 jusqu'au vendredi 12h00 compris ainsi que les goûters de 16h00. Il est possible de demander des pique-niques selon la météo.

Après le camp, la facture du traiteur est directement envoyée aux locataires.

Nettoyage de la CUISINE : Gestion autonome ou Pension complète ?

- En *Gestion autonome* (sans le traiteur de Morgins), les locataires sont responsables de ranger et nettoyer entièrement la cuisine, et de la rendre propre à la fin du séjour (cf. « **Aide-mémoire de rangement pour les locataires** »).

Lors de l'état des lieux de sortie, si l'entreprise constate que la cuisine nécessite un nettoyage supplémentaire, un forfait *nettoyage* de 150.- chf sera facturé par la commune d'Anières.

- En *Pension complète* (avec le traiteur de Morgins), les locataires sont responsables durant la semaine de dresser et débarrasser les tables, laver et ranger la vaisselle. En fin du séjour, la cuisine est nettoyée par le traiteur.



« Aide-mémoire » de rangement pour les locataires

L'extérieur de la colonie

- Ramasser les déchets et laisser le lieu propre.

Le sous-sol

- Récupérer ses affaires et ses équipements,
- Vérifier que le lieu est rangé,
- Evacuer les poubelles.

Le rez-de-chaussée

- Nettoyer les tables et les chaises du réfectoire et du salon,
- Mettre les chaises sur les tables,
- Evacuer les poubelles.

Les dortoirs (1^{er} et/ou 2^e étage)

- Reprendre ses affaires personnelles (jeter un coup d'œil sous les lits),
- Amener à la buanderie : les draps, les taies d'oreiller, les housses de duvet,
- Plier les couettes et les oreillers,
- Evacuer les poubelles,
- Libérer le(s) étage(s), le vendredi à 10h00 (début des ménages).

La cuisine en « Gestion autonome »

- Nettoyer, sécher et ranger la vaisselle et les couverts,
- Vider et nettoyer les frigos,
- Nettoyer les fours, les plaques de cuisson, le chauffe-aliments,
- Nettoyer les divers appareils électroménagers,
- Nettoyer les hottes de ventilation,
- Laver les grilles des hottes de ventilation au lave-vaisselle,
- Nettoyer les plans de travail de cuisine en inox (rincer et essuyer),
- Balayer et récurer le sol.

Les volets

- Accrocher tous les volets ouverts à leur butée.

Merci par avance pour votre aide !



